



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109861

Texte de la question

La mission parlementaire d'évaluation et de contrôle sur les services de l'État à l'étranger a rendu son rapport en faisant plusieurs recommandations. La mission propose notamment de lancer une concertation entre les pays européens, afin de rationaliser nos représentations militaires réciproques. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Cette concertation existe déjà et se renforce. S'agissant des actions menées, la direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) joue un rôle central pour la création des écoles nationales à vocation régionale dans des pays francophones, en collaboration avec le Danemark, les Pays-Bas et bientôt l'Allemagne.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109861

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11704

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2090